



ASSEMBLEE GENERALE

Samedi 8 octobre 2022

Clubs présents ou représentés :

Pagure, ASSA, Libourne Plongée, AS Ambarès, SA Mérignac Sub, SACSO, CAM, CESAL, ASAP, Section Sub Bouscataise, SNECMA Propulsion Solide, CHUS Plongée, SACPI, SAGC Plongée, CP Arcachonnais, CS Eysines, Plongée Passion, Narval CGFTE, STAB, Plongée Club Homard, AB2C, Tom Plouf, Palmus Band, CS Narval, Hockey Sub USSAP ; Manta Plongée, BPA, Sub Langon, Océana, Alasca VO, Nettoyeurs Subaquatiques, Océana VSM.

Soit 84 voix sur 99

Le quorum est atteint.

ACCUEIL

Frédéric BERNARD déclare ouverte l'assemblée générale ordinaire 2022.

Il remercie les participants présents.

Il annonce les personnalités invitées :

- M. Sébastien ALLEGRE, Président du CSNA
- Mme Delphine ALTON, notre expert-comptable (Sodarex), qui nous rejoindra au moment de la présentation du bilan comptable.

APPROBATION DE COMPTE RENDU

Le compte-rendu de l'assemblée générale du 6 novembre 2021 est adopté à l'unanimité des votants.

RAPPORT MORAL DU PRESIDENT

- Dossiers Structurels :

- **Statuts et RI :**
Nouveaux statuts et nouveau règlement intérieur que vous venez d'adopter en AGE.
- **Clôture comptable :**
La date de clôture comptable a été avancée de fin septembre à fin juin.
La clôture des comptes en juin, juste avant trois mois de faible activité comptable, sera sans inconvénient pratique et permettra de disposer de plus de temps pour tirer les bilans.
Cela permettra aussi que les subventions, ristournes sur cartes et cotisations club soient affectées naturellement au bon exercice.
- **Réunion de Rentrée :**
Compte tenu de l'avancée de la date d'AG, la réunion de rentrée a été supprimée.

- Développement des activités :

- Visioconférence mensuelle :

Cette visioconférence ouverte aux dirigeants et encadrants de clubs girondins a été organisée durant trois mois. Lors de la dernière édition, aucun participant n'était en ligne.

Le Codep considère donc que ce format ne convient pas aux clubs et recherchera d'autres moyens de communiquer avec régularité.

- Normalisation des aides aux clubs :

Les aides matérielles (prêts) vont évoluer, avec un début d'investissement en matériel PSP.

Les aides humaines peuvent être apportées soit pour l'administratifs, soit ponctuellement par les différentes commissions.

- Présentation de nos activités à des partenaires extérieurs :

Présentation de nos activités à d'autres fédérations, mise en avant de la biologie, de l'écologie et de la veille écologique en surface et sous l'eau.

Focus sur l'activité de nouvelles commissions.

Pour autant, nous sommes loin d'être considéré comme une grande fédération.

- Chantier prioritaire :

Nous connaissons une augmentation constante de l'âge moyen de nos licenciés. Il faut tirer l'âge moyen vers le bas par le recrutement et surtout la fidélisation de jeunes.

- Evolution du nombre de licenciés :

Nous observons une reprise après la période Covid.

2018/19 : 3620 licenciés 2019/20 : 3505 2020/21 : 2647 2021/22 : 3334

Cependant, nous retrouvons juste le niveau de la saison 2010 (3373) avec 3334 licenciés en 2021.

Les nouveaux pratiquants sont plus volatiles (consommateurs) et s'en vont si rien de nouveau ne leur est proposé.

Le problème récurrent de manque de piscines ne permet pas d'accueillir plus d'adhérents dans les clubs. Peut-on s'adapter en proposant deux sessions de formation N1 dans la saison ? (Réponse dans la salle : oui, mais que fait-on des N1 de la première session qui veulent continuer à pratiquer le scaphandre ? L'organisation au sein des clubs ne sera pas évidente).

- Parc Naturel Marin du Bassin d'Arcachon :

Plusieurs chantiers en sciences participatives sont ouverts :

- Culture et repiquage de zostères
- Recensement des zostères (exploration de zones non plongées à ce jour, point GPS, recensement et suivi dans le temps des herbiers découverts)
- Huître plate.

- Relais d'info vers les clubs :

- Transmission des calendriers des formations (CDOS en particulier) ouvertes gratuitement aux administrateurs de clubs. Les thèmes et la forme de ces formations permettent une mise en application pratique immédiate au sein des clubs. Beaucoup d'autres fédérations en profitent, il est dans l'intérêt de nos clubs d'y participer aussi.

- Forums et évènements.

- Action vers les jeunes :

Via des manifestations externes :

- Actions ciblées réalisées par les commissions.
- Déca sport : merci à Daniel MASSE d'avoir assuré seul la tenue du stand Codep durant deux jours. Plus de 60 contacts ont été noués. Il sera impératif d'assurer la mise à jour des contacts clubs, ainsi que de préciser la piscine utilisée.
- CAP 33 : nous nous devons d'y être. L'idéal serait de pouvoir cibler les jeunes girondins car seul faire du local nous est directement profitable. Cependant il n'y a pas possibilité de filtrer en amont. 9 actions planifiées, 4 réalisées (annulation par les municipalités ou pour cause d'incendie)

- Compte bénévole :

Ce système permettant de valider des heures sur le CPF est peu demandé.

- Subvention ANS :

La demande du CODEP portait sur les actions suivantes :

- Opération de sciences participatives
- Amélioration des connaissances fédérales et mutualisation des compétences
- Aide aux athlètes de haut niveau
- Jeunes licenciés (Capter et fidéliser les moins de 25 ans)
- Handi sub

Notre demande portait sur 12.625 €, il nous a été alloué 4.500 €. Nous n'avons pas encore obtenu la ventilation de la subvention.

Chantiers à venir :

- Sport Santé :

Il s'agit d'une mission d'intérêt général que nous serons à l'avenir amenés à rendre.

Les personnes concernées sont des patients qui doivent être envoyés par un médecin.

La FFESSM a reçu l'agrément pour former ses encadrants aux 2 premiers niveaux (sur 3).

Les moniteurs devront suivre un stage de formation. L'un d'entre eux aura lieu en mars 2023 à BORDEAUX.

La Fédération a édité un livret expliquant la prise en charge des personnes.

- Sciences participatives :

Nous sommes déjà engagés dans des actions en biologie environnement.

Il nous faut devenir plus proactif en montant des actions concertées club / Codep. Toutes les idées sont bonnes à étudier.

- Dossier ANS :

Pas ou peu de demandes effectuées par les clubs de Gironde.

Le Codep peut aider les clubs pour la rédaction de leur dossier

Il faudra intégrer prochainement l'économie sociale et solidaire (consulter le site scic.sport.gouv.fr).

Le rapport moral du Président est adopté à l'unanimité

INTERVENTION DE SEBASTIEN ALLEGRE

Fred BERNARD donne la parole à Sébastien ALLEGRE, Président du CSNA.

- AG 2022 du CSNA le 20 novembre 2022. Le matin AG des commissions à la Maison Régionale des Sports, repas de midi et AG du Comité l'après-midi au 8 avenue de l'Université à TALENCE.

- L'AG 2023 se déroulera à ROCHEFORT (17).

- La Région essaye d'accueillir un maximum de manifestations pour 2023. Beaucoup de chantiers vont en ce sens.

- Sport-santé et Sport Bien-être en sont au début de leur histoire. Les clubs doivent s'ouvrir à ces nouvelles activités, peut-être ne commençant par le Sport Bien-être, plus simple à mettre en place.

- Nous sommes une des fédérations avec la moyenne d'âge la plus élevée. Il nous faut retenir nos jeunes, sinon nos partenaires institutionnels pourraient nous en faire grief.

- Le dossier ANS est assez complexe à monter, mais en ciblant les critères retenus (formation de cadres, accueil de jeunes et de handi...) il est possible de recevoir des subventions.

- Il faut accentuer la synergie entre Région et Codep et on peut améliorer le système dans les disciplines sportives. De même les clubs doivent se pencher sur la mutualisation des moyens.

- Enfin, dernier week-end de janvier 2023 aura lieu le Colloque des Encadrants selon la formule suivante :

- Samedi après-midi : les dirigeants et administrateurs
- Dimanche toute la journée : Encadrants de toutes les disciplines.

Fred BERNARD reprend la parole. Il remercie Sébastien ALLEGRE pour son intervention et propose, Mme ALTON n'étant encore arrivée, de commencer à dérouler les comptes-rendus des commissions.

COMPTES-RENDUS DES COMMISSIONS

- Nage en Eau Vive :

Le Président Thierry LATOUCHE a voulu quitter ses fonctions.

Ni le Vice-Président ni le Délégué ne veulent prendre le relai.

La Commission NEV est donc mise en sommeil pour la saison à venir.

- Hockey Subaquatique :

Emmanuel BARRAST est proposé au poste de Président de cette Commission. Sa candidature est entérinée par l'AG. La Commission Hockey Subaquatique est donc réactivée.

Le Hockey Sub est représenté en Gironde par un seul club (Hockey Sub Pessac) qui obtient des résultats et a l'envie d'avancer.

- Beaucoup de jeunes.

- Un pôle élite avec des joueurs sélectionnables en équipe de France (objectif les mondiaux de 2024 en Afrique du Sud)

- Un pôle espoir

- Plongée Sportive en Piscine :

La Présidente Linda KRANTZ démissionne pour raison de santé.

Le nouveau Bureau proposé est ainsi composé :

- B. PERREZ Président

- P. BOISRIVEAUD-CHRETIEN Vice-Président.

Ce Bureau est entériné par l'AG.

35 participants en Gironde, et 2 sélectionnés pour le Championnat de France.

Le Codep a déjà acheté les cerceaux pour le tunnel, et les bouées, poids et parachutes sont budgétés.

La Commission dispose d'un JF2, qui devrait bientôt être rejoint par un JF1. (JF = juge fédéral)

5 girondins sont en formation de juge, et un examen JF2 aura lieu à Paris le 5 novembre 2023.

La Commission se propose d'organiser une (ou plusieurs) session(s) de découverte-initiation ouverte aux licenciés des clubs.

RAPPORT FINANCIER

Madame ALTON, de la Sodarex Rive Droite, présente les comptes 2021 – 2022.

En préliminaire, elle fait remarquer que, compte tenu de l'avancement de la date de clôture des comptes 2021 – 2022 à fin juin, l'exercice ne court que sur 9 mois.

Il est donc difficile de vouloir faire des comparaisons avec les années précédentes.

Analyse de l'activité :

- Produits : 43.483 €

- Charges : 40.095 €

- Résultat : 2.687 €

Produits :

Dans les produits en augmentation, forte progression de la Commission Technique. Photo et Apnée en légère augmentation.

Dans les produits en baisse, affiliations et ristournes de licences, location de la salle et Commission Biologie.

Subventions de 13.700 € au total (ANS à 6.700 € et hausse du Conseil Départemental à 7.000 €).

Charges :

Avec un exercice de 9 mois au lieu de 12, les postes sensibles à la durée sont fortement modifiés (location du local par exemple).

Une ligne comptable est créée pour la contribution aux différentes commissions.

Trésorerie :

Diminution de la trésorerie active de 6,5 K€.

La trésorerie financière rémunérée est portée à 70 K€.

Le fond associatif est en légère augmentation à 88 K€.

Synthèse :

Situation positive sur cet exercice de 9 mois.

Au bilan les comptes sont équilibrés et les finances sont saines.

Mise au vote du rapport financier :

Le rapport financier est adopté à l'unanimité des votants

Mise au vote de l'affectation du résultat :

L'affectation d'une partie de la trésorerie vers le fond associatif est adoptée à l'unanimité des votants

BUDGET PREVISIONNEL

Justine BRUN DESPAGNE, notre Trésorier général, présente le budget prévisionnel 2022-2023.

Les commissions n'ayant pas encore à ce jour communiqué leur budget prévisionnel, nous avons bâti le budget en essayant de rester cohérent.

- **Produits :**
34.550 €

- **Charges :**
34.550 €

Le poste de loin le plus important est celui de notre local. Sans être dans l'urgence, il faut préparer une solution de replis. De surcroît de gros travaux de réhabilitation, avec changement de la répartition de l'espace intérieur, sont prévus dans les années à venir. Nous ne pourrions peut-être pas rester.

Le Parc Descartes doit être réhabilité prochainement, provoquant un changement de nos locaux.

- **Synthèse :**

Ce budget est en équilibre, en grande partie grâce au travail des commissions.

La réduction des charges est difficile.

Nous tentons d'optimiser les locations de notre salle de réunion en semaine.

Il faut aller vers une diversification de nos formations (sport santé...).

Le budget prévisionnel est adopté à l'unanimité des votants.

COMPTES-RENDUS DES COMMISSIONS (SUITE)

- **Technique :**

Le rapport est présenté par Stéphane SCHWARTZ, Président de la Commission.

Activité sur les deux dernières saisons :

2020- 2021	2021 - 2022
94 formations	140 formations
72 licenciés formés	111 licenciés formés
4 formations annulées	2 formations annulées
25 clubs concernés	29 clubs concernés
1 examen initiateur	3 examens initiateur
10 initiaux initiateurs	19 initiaux initiateurs
6 formations MF1	12 formations MF1
25 N4 ; 11 P5 ; 4 TSI	22 N4 ; 3 P5 ; 0 TSI

Saison en cours :

- Le budget prévisionnel 2022 – 2023 arrive légèrement au-delà de 10 K€.

- A noter que les formations les plus suivies concernent l'initiateur, le secourisme et le N4. Nous mettons à part les formations TIV (initial et recyclage, qui arrivent hors concours).

- Stage initial initiateur : on passe de 2 à 3 sessions (environ 60 personnes).

- La formation H1 sera reportée en janvier / février.

- Examen initiateur : compte tenu des difficultés à trouver une piscine en soirée jusqu'à minuit (voire au-delà), nous avons demandé l'accord de la Région pour scinder l'examen en deux parties sur la même journée :

- Matin péda orga + réglementation dans les salles du Codep

- Après-midi : péda pratique et mannequin en piscine.

- Prospective 2023 : Fred BERNARD évoque la perspective de la refonte du programme de théorie N4 en 2023.

Les attentes en théorie seraient moindres, entraînant une baisse du volume des cours théoriques N4. Ce qui entrainera parallèlement une baisse de tarif.

La crainte est que le report d'une partie de la théorie vers la formation MF1 ne soit pas attribué aux Codep.

Sébastien ALLEGRE informe que rien n'est encore décidé officiellement, mais qu'en principe ces formations théoriques resteraient au sein du Codep.

- Apnée :

Emmanuel SECCO est excusé. Fred BERNARD présente le rapport.

2021 – 2022 :

- Formations : continuité dans l'action
- Stages ateliers (préparation mentale...)
- Sorties milieu naturel et fosse
- Interclubs
- Stage IE : en mixte avec la Région

2022 – 2023 :

- Préparation mentale
- Découverte de la compétition
- Formations IE + MFE + expert en eau libre : besoin des clubs, formations alternées sur 2 ans
- Fosses
- Stage avec champion
- Monopalme
- RIFAA
- Besoin des clubs pour achats groupés

- Nage Avec Palmes :

Rapport présenté par Jean-Claude PHILIPPE, Président de la Commission.

2021 / 2022 :

Compétitions piscine :

14 novembre	Canetons Pessac
5 décembre	Grand Parc Bordeaux
30 janvier	Mérignac (Régionaux)
27 février	Villeneuve d'Ornon (Championnat de Gironde)
14 mars	Cestas

Milieu naturel :

Triangle de Bègles Open par équipes tirées au sort

Bilan sportif :

Licenciés Girondins : 8 titres de Champion de France en piscine
6 titres en milieu naturel

2022 – 2023 :

- Le Codep souhaite augmenter son aide aux organisateurs de manifestation.
- Nous sommes en recherche d'une piscine pour nos championnats départementaux.
- La Commission souhaite augmenter le volume d'activité en milieu naturel.
- Formations :
 - IE : stage en novembre en partenariat Région /Codep
 - RIFA NAP.
- Actions découverte et aide au développement NAP dans les clubs.
- Support technique pour la création de sections NAP dans les clubs.
- Récupération de bouteille pour nage en IS (immersion scaphandre).
- Nécessité d'investir dans du matériel pour prêt.

- Environnement et Biologie :

Rapport présenté par Anne FAYOUX, Présidente de la Commission.

2021 – 2022 :

Stages diplômants :

- PB1 : découverte Bio. Le stage interrompu en 2020 (covid) a repris en mai 2022.
- PB2 : approfondissement Bio.
- FB1 : premier niveau d'encadrement.

Stages découverte :

- Bio plaisir, soirées.
- Initiation Cromis (Olivier BOROT en est le correspondant)
- Visite d'estran (3 ou 4 par an)
- Ramassage de déchets

- ESSM Lormont
- Animations et expositions.
- Soirée information sur les enseignements : « connaissance et respect de l'environnement subaquatique ».
- Intervention auprès des stagiaires N4 du Codep.
- Participation au recensement hippocampes.

2022 – 2023 :

Cette année la Commission Nationale a édité un nouveau programme, obligeant à revoir tous les cours pour les rendre transversaux.

- Nous reprenons les formations, en plaçant la formation PB2 en début de saison (depuis fin septembre) et la formation PB1 en deuxième partie (à partir de février/mars).
- Reprise des formations Cromis, visite d'estran (Cap Ferret, Cordouan, laisse de mer).
- Reprise des soirées découverte (faune et flore de l'île aux oiseaux...)
- Recensement des hippocampes le 5 novembre 2022.
- Soirée information sur les enseignements : « connaissance et respect de l'environnement subaquatique ».
- Intervention auprès des stagiaires N4 du Codep et stage MF1.

Rappelons les quatre commandements du biologiste : Voir – Comprendre – Aimer – Respecter.

- Archéologie :

Rapport présenté par Pierre RADAJEWSKI, Président de la Commission.

2021/2022 :

- Sur le territoire du Codep (comme eu niveau national) c'est une année blanche due aux obligations administratives de la DRACM et au refus de l'état d'endosser sa part de responsabilité de donneur d'ordre en cas d'accident. Toutes les fouilles sont arrêtées en lac et rivière.
- Formation PSS et PSE des équipes de bénévoles.
- Formation de PA1 au Codep 87 : 2 plongeurs girondins diplômés
- Validation du mémoire de Pierre RADAJEWSKI pour le PA3.

2022/2023 :

- On espère pour 2023 une reprise des chantiers, en particulier celui de Castillon la Bataille, sur lesquels nous sommes découvreur du Pas des Anglais (ligne de fuite des anglais lors de la bataille).
 - Financement : CNA : 450 € CSNA : 750 € DRAC : 3.000 € Codep : 250 €
 - La Commission a besoin de créneaux piscine pour des formations PA1 à PA3 en collaboration avec la Commission Régionale.
- Rappel : pour être bénévole sur un chantier il faut être classé hyperbare.

- Photo-Vidéo :

Rapport présenté par Catherine RAGOT, Présidente de la Commission.

2021 – 2022 :

- 5 séances piscine.
- 2 réunions en visioconférence.
- Rencontres d'Arcachon : 12 équipes venues de toute la France et d'Espagne.
- Formation Lanzarote : 1 PP1 + remise à niveau PP2.
- Transversalité : couverture photo-vidéo de manifestations d'autres commissions.

2022 – 2023 :

- 7 novembre : accueil des élèves au Codep.
- Séances piscine à Lormont (calendrier à fixer)
- Week-end formation à Port Vendre les 6-7-8 mai 2023.
- 24-24 juin 2023 : Rencontres Photo d'Arcachon.
- Première édition du Challenge photo du Codep 33 :
 - Ouvert à des plongeurs n'ayant jamais participé à un championnat de photo subaquatique.
 - Sur 3 week-ends : 15-16 avril 29-30 avril 15-16 mai 2023.
 - Les participants envoient deux photos prises au cours de chaque week-end.
 - Un jury désignera le vainqueur. Les métadonnées des clichés garantiront date et heure de prise de vue et la non retouche des photos.
 - Le vainqueur pourra participer gratuitement aux Rencontres Photo d'Arcachon.

Remerciement à nos formateurs : Marco, Patrick R, Patrick S.

Enfin il est lancé un vibrant appel aux photographes confirmés pour qu'ils s'orientent vers la formation de cadre afin de pouvoir ensuite faire partager leur passion.

Parc Descartes – avenue Descartes - 33370 ARTIGUES

☎ : 05 56 96 67 52

plongee-gironde.org

Journal Officiel du 27 juin 1979

AG FEDERALE NATIONALE 2023

L'AG Nationale aura lieu les 2 et 3 décembre 2023.

Le Codep 33 sera en charge de son organisation à Bordeaux, les travaux se déroulant au Palais du Congrès de Bordeaux Lac.

Un nouveau format fédéral rendra plus simple l'organisation des travaux des différentes commissions.

Parmi les choses à faire, il y aura la mise en place d'un site web dédié, la recherche de sponsors et partenaires.

Et aussi, et pour cela nous nous tournerons vers les clubs, la mise sur pied d'une équipe de bénévoles qui sera disponible, par rotations, pour assurer le fonctionnement du 1^{er} décembre (mise en place du dispositif et accueil) et des 2 et 3 décembre (AG proprement dite).

Nous comptons sur les bénévoles pour participer activement à un grand évènement.

REMERCIEMENTS

Fred BERNARD remercie tous les compétiteurs girondins qui ont porté haut leurs couleurs, que ce soit en NAP, en apnée, en PSP, en photo ou dans d'autres activités.

Le but du Codep est de valoriser leurs résultats auprès des institutionnels du département (CDOS, Conseil Départemental...)

Il est enfin procédé aux remises des médailles 2022 :

- | | |
|-----------------------|------------------------------|
| ▪ Olivier BOROT | Médaille Régionale de Bronze |
| ▪ Stéphane SCHWARTZ | Médaille Régionale de Bronze |
| ▪ Laurent VANCAYZEELE | Médaille Régionale de Bronze |

Frédéric BERNARD déclare terminée l'Assemblée Générale Ordinaire 2022 du CODEP

Les participants sont invités à partager le verre de l'amitié

Daniel MENARD
Secrétaire de séance

Frédéric BERNARD
Président